



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM MARSEILLE CASTELLANE, 4 BOULEVARD BAILLE 13006 MARSEILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 500 €.

Mme MAELYS BERRY, représentant de la société PAZZAGLIA et PAVERANI S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 2 RUE DU LYCEE PERIER 13008 MARSEILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BERRY MAELYS	55	825 €
PAVERANI MARINE	45	675 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 16 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Adrien PASTORE
Chargé Professionnel

JST14

lu et approuvé

lu et approuvé

Adrien PASTORE

Crédit Mutuel
Marseille Castellane
4 BD BAILLE - 13006 MARSEILLE
Tél. 04 96 20 62 33 - Fax 04 96 20 61 59
SIRET 314 493 164 00011
Email : 08980@creditmutuel.fr